

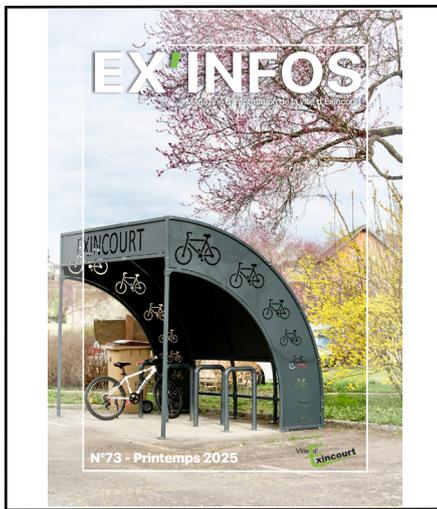
# EX'INFOS

Magazine d'information de la ville d'Exincourt



N°73 - Printemps 2025

Ville d'**Exincourt**



**Magazine d'information de  
la mairie d'EXINCOURT**

41 rue du Croissant  
25400 EXINCOURT  
Tél. 03 81 90 78 40

**Directeur de la publication :**  
Magali DUVERNOIS

**Conception et mise en page :**  
Agathe VINCENT  
Cédric GARNIER

**Crédits photos :**  
Claude DODIN  
Club Objectifs Photos

**Impression :**  
SCHRAAG Imprimerie  
90000 BELFORT  
Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2025

**Tirage :**  
1800 exemplaires

*EX'infos est imprimé sur papier  
recyclé et recyclable pour peu  
que vous le mettiez dans la  
poubelle adaptée.*



**IMPRIM'VERT®**

Document imprimé sur du papier  
100% recyclé.

## SOMMAIRE

3

**ÉDITORIAL**

4

**BUDGET 2025**

6

**URBANISME - VOIRIE**

8

**AFFAIRES SCOLAIRES-ENFANCE-JEUNESSE**

9

**SOLIDARITÉ - PERSONNES AGÉES - LOGEMENT**

12

**ASSOCIATIONS SPORTIVES**

14

**COMMERCE - ARTISANAT**

15

**CULTURE & MANIFESTATIONS**

18

**INFORMATIONS DIVERSES**

23

**PAROLES D'ÉLUS**

24

**PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS À VENIR**

*Ex'infos à retrouver en ligne !*



<https://www.ville-exincourt.fr>

# Edito

## CHÈRES EXINCOURTOISES, CHERS EXINCOURTOIS



Le printemps est de retour et avec lui de nombreuses manifestations rythment et vont rythmer cette saison dans notre commune. Il y en aura pour tous les goûts. Tournois sportifs, moments musicaux, expositions diverses, devoir de mémoire...

Ces moments de partage et de convivialité sont rendus possibles grâce à de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie avec bienveillance. Ces bénévoles savent qu'ils peuvent compter sur mon soutien sans faille ainsi que sur celui des services de la commune. Nous les accompagnons quotidiennement pour leur faciliter les activités. Nous maintenons également leurs subventions à un niveau très élevé et nous sommes dotés d'infrastructures rénovées que beaucoup envient.

Cette volonté de se tourner résolument vers l'avenir (et vers les autres) est rendue possible grâce à une gestion saine et rigoureuse du budget communal. Aucune augmentation d'impôts communaux, une baisse de la dette qui est 10 fois inférieure au seuil de prudence. Nous gardons donc pleinement nos capacités d'investissement et nous pouvons encore développer les services auprès de vous.

Non seulement les seniors restent pleinement au cœur de nos projets mais nous développons encore les services auprès des familles avec une ouverture du périscolaire le mercredi à partir de septembre 2025.

Pleinement engagée pour assurer une gestion rigoureuse et équilibrée de notre commune, la maîtrise du budget et la mise en œuvre de projets structurants sont parmi mes priorités. La proximité avec les Exincourtois l'est tout autant. Être maire, c'est aussi être accessible, attentif, à l'écoute de chacune et chacun. Je tiens à rappeler que je reste disponible pour entendre vos préoccupations, vos difficultés du quotidien, et chercher, ensemble, des réponses concrètes.

Dans cet esprit de transparence et de dialogue, **j'ai le plaisir de vous inviter à une réunion publique le lundi 16 juin à 18h30 en salle Morel.** Nous y présenterons le budget communal ainsi que les projets à venir. Ce moment sera l'occasion d'échanger librement et de coconstruire l'avenir d'Exincourt.

*Bien sincèrement,*

**Magali DUVERNOIS**  
Maire d'EXINCOURT

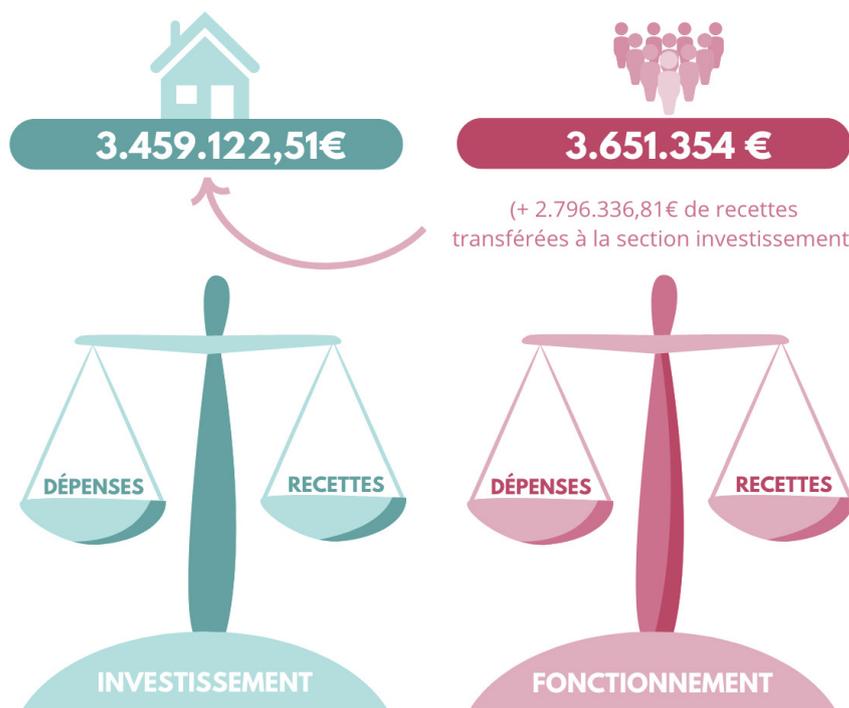
A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Magali Duvernois', written over a horizontal line.

# BUDGET 2025

Mardi 1er avril, le conseil municipal a voté le budget 2025 de la Ville d'Exincourt.

Le vote du budget communal est un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre : stabilité de la fiscalité, hausse des prélèvements sur les collectivités et maintien de la qualité des services tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.



## INVESTISSEMENT :

Construire l'avenir et protéger les Exincourtois !  
Nouveaux projets, équipements, infrastructures...

## FONCTIONNEMENT :

Dépenses courantes pour le bon fonctionnement de la commune  
(subventions aux associations, entretien des bâtiments, développement des services publics...)

Exincourt fait partie de la vingtaine de commune dans le Département à devoir payer le DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel.). Ce dispositif vise à rembourser la dette de l'Etat. Preuve, s'il en était encore nécessaire, que la commune est parfaitement gérée puisque l'Etat demande à Exincourt de contribuer au remboursement de ses dettes à hauteur de 14 301€.

L'augmentation de la CNRACL (la Caisse de retraites pour les salariés) est également conséquente, +3% chaque année pendant 3 ans. Cette augmentation s'est faite sans aucune concertation avec les collectivités alors qu'elle les impactent durement sur leur budget.

Autre augmentation qu'il a également fallu prendre en considération : la renégociation de nos contrats d'assurances. Nous enregistrons une hausse de 41% de nos cotisations, un impact non négligeable.

Enfin, la DCRTP (Compensation de la taxe professionnelle versée par l'Etat) se révèle être en baisse de plus de 60% par rapport à l'année dernière.

## Un budget maîtrisé malgré le contexte national

Exincourt a eu raison de jouer la prudence l'année passée, avec une réserve de trésorerie constituée de 2.6 millions. Cette trésorerie représente 11 mois de dépenses réelles de fonctionnement (contre un seuil de prudence de 3 mois).

**Cette trésorerie a été maintenue sans hausse d'impôts, et sans recours à l'emprunt. Elle nous permet aujourd'hui d'absorber le choc fiscal tout en maintenant sereinement les investissements pour cette année.**

En 2024, 1 million d'euro de subvention a été obtenu. Ces subventions sont le résultat d'un travail rigoureux des services, mais aussi le fruit des relations de confiance entretenues par Madame le Maire auprès de l'État et des autres collectivités telles que le Département, la Région et Pays de Montbéliard Agglomération.

Pour rappel, le taux de la taxe foncière bâtie est maintenu à 35.27% contre une moyenne départementale à 38.90% et l'annuité d'endettement de la ville a diminué pour atteindre 1.5 an contre un seuil de prudence fixé à 10 ans.

## La commune dispose d'une bonne situation financière à fin 2024

Une épargne nette satisfaisante à fin 2024	Une maîtrise de son endettement	Un effort d'équipement de 2M€ en 2 ans	Un volume de trésorerie très important
La commune dispose d'une capacité d'auto financement (CAF) nette de l'ordre de 800 000€ finançant une part prépondérante des investissements effectués.	Pas de mobilisation de nouvel emprunt en 2023 et 2024.  La capacité de désendettement est maîtrisée (environ 1,5 an)  L'encours de dette est de 1,18 M€ au 31/12/2024.	La commune a investi 2M€ sur 2 ans financés à 53% par du financement interne.	Le résultat global de clôture augmente de 718 000€ sur la période.  Au 31/12/2024, il est de 2,6 M€, constituant un volume très important qui permet de financer 11 mois de dépenses réelles de fonctionnement.

Tableau produit par la société Rydge conseil

## Des projets au service des Exincourtois et des Exincourtoises

**Grâce à une gestion saine et maîtrisée, notre cap de redressement budgétaire et d'augmentation des investissements a été pleinement respecté. Ainsi, en 2025 la municipalité agira encore pleinement pour le vivre ensemble et l'amélioration des conditions de vie de la commune.**

### SÉCURITÉ :

- Renforcement de la vidéosurveillance pour lutter contre les dépôts sauvages
- Travaux sur la RD34C et aménagement de plateaux pour casser la vitesse

### MOBILITÉ :

- Travaux de la RD34C et création d'une piste cyclable

### JEUNESSE :

- Poursuite du projet de regroupement des écoles et du périscolaire.

### ATTRACTIVITÉ :

- Création d'un site touristique, rue du Canal, près de l'eurovélo 6, composé d'un tiers-lieu et d'hébergements cyclo touristiques.

Exincourt ne touche à aucune politique publique au service des administrés, mais les développe, avec cette année, **l'ouverture du périscolaire le mercredi à partir de la rentrée de septembre.**

L'accompagnement et le soutien envers les anciens se poursuit : bons de Noël, ateliers, repas et le projet Villa Génération porté par Néolia qui se termine cette année.

**Contrairement à certaines collectivités qui ont fait du sport et de la culture une variable d'ajustement, la commune d'Exincourt prend le contre-pied et maintient l'ensemble de ses subventions à toutes les associations.**



Mathieu  
MOINE  
Adjoint à  
l'Urbanisme,  
l'environnement  
et voirie



### TAPAGE DIURNE : RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DE TOUS !

Le cadre de vie est l'affaire de chacun. Si la convivialité fait la richesse de notre commune, le respect du calme en journée contribue à la qualité de vie de tous. C'est pourquoi il est important de rappeler ce qu'est le tapage diurne et comment l'éviter.

#### **Qu'est-ce que le tapage diurne ?**

Le tapage diurne correspond à des bruits excessifs, répétés ou prolongés, émis entre 7h et 22h, qui troublent la tranquillité du voisinage. Contrairement au tapage nocturne, il ne nécessite pas que le bruit soit « entendu de l'extérieur », il peut être sanctionné même s'il est produit en pleine journée.



### **BRUITS de voisinage**

**Tous responsables  
Tous concernés**

#### **Quelques exemples :**

- Musique ou télévision à volume trop élevé
- Travaux bruyants sans respect des horaires autorisés
- Utilisation abusive d'outils de jardinage ou de bricolage (tondeuses, perceuses, etc.)
- Cris, aboiements incessants...

#### **Quels sont les horaires à respecter ?**

Pour les travaux domestiques (bricolage, jardinage...), un arrêté préfectoral encadre les horaires :

- En semaine : 8h30–12h et 14h–19h30
- Le samedi : 9h–12h et 15h–19h30
- Le dimanche et jours fériés : 10h–12h

En cas de tapage diurne répété ou de troubles persistants, la mairie peut faire appel aux gardes nature pour constater les nuisances et intervenir auprès des personnes concernées.

#### **Un rappel de bon sens**

Un mot à son voisin, un échange bienveillant ou un simple geste d'attention permettent souvent d'éviter les tensions. En cas de gêne, privilégions toujours le dialogue avant toute autre démarche.

### **RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION : OCCUPATION DE VOIRIE**

Pour toute occupation de la voirie (travaux, déménagement, installation d'équipements temporaires...), une demande doit impérativement être formulée auprès de la mairie.

#### **La procédure est simple :**

1. La demande doit être transmise au moins 15 jours avant la date prévue.
2. Elle doit être effectuée par mail à l'adresse suivante : [mairie@ville-exincourt.fr](mailto:mairie@ville-exincourt.fr) ou par un courrier.
3. Une fois reçue, votre demande sera traitée par les services municipaux. Si elle est acceptée, une autorisation officielle vous sera remise.

Cette démarche permet de garantir une organisation optimale et la sécurité de tous les usagers des espaces publics.

**Nous comptons sur votre vigilance et vous remercions de votre collaboration.**

## L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Saviez-vous que le nettoyage et l'entretien du trottoir situé devant votre habitation vous incombent ? En tant que riverain, vous êtes tenu de maintenir cette portion de voie publique propre et praticable.

### Ce que cela implique concrètement :

- Balayage régulier : Feuilles mortes, papiers, petits déchets... il est de votre responsabilité de garder le trottoir propre.
- **Désherbage : Les mauvaises herbes doivent être enlevées, notamment aux abords de vos murs ou de vos bordures.**
- Élagage : Si des branches ou haies dépassent sur la voie publique, elles doivent être taillées.
- La commune se charge de l'entretien de la route, de la voirie et des bordures entre les trottoirs et la route.

Ces gestes du quotidien contribuent à la sécurité de tous et à la bonne image de notre commune. En cas de manquement, des sanctions peuvent être appliquées, notamment si un accident survient. Un rappel a été fait aux entreprises concernant les parkings privés comme celui de Basic fit, ou Hyper U. La commune n'étant pas compétente. En cas de non-réponses, une mise en demeure sera adressée aux entreprises.

**Merci à chacun de participer activement à la propreté et à la sécurité de notre environnement !**



## OPÉRATION VILLE PROPRE





Milène  
LABREUCHE  
Adjointe  
Affaires  
scolaires,  
Enfance,  
Jeunesse

## AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE



### RETOUR SUR LA CHASSE AUX ŒUFS

Le Comité des fêtes d'Exincourt a organisé, le samedi 12 avril 2025, une chasse aux œufs à la Peupleraie. L'événement a rassemblé de nombreuses familles venues profiter de cette animation gratuite ouverte à tous les enfants.

Encadrés par les bénévoles du comité, les jeunes participants ont pu chercher et récolter des œufs en chocolat dans un cadre naturel et sécurisé. Cet après-midi convivial s'est déroulé dans une ambiance agréable et détendue, appréciée tant par les enfants que par les parents.

Les jeunes Exincourtois ont également pu participer à un quiz musical sur les chansons de l'univers Disney.

***Un grand merci au Comité des fêtes pour cette initiative qui aura su réjouir les jeunes Exincourtois.***



### TRANSPORTS SCOLAIRES : INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2025

En vue de la rentrée scolaire 2025, les inscriptions pour le transport des élèves ouvriront en mairie du 16 juin au 11 juillet 2025, aux horaires habituels. Tout enfant empruntant le bus en dehors des activités périscolaires devra impérativement être inscrit afin d'obtenir une carte de transport et le règlement correspondant.

Cette carte devra être portée de manière visible. En son absence, l'enfant ne pourra pas être pris en charge par le transporteur. Par ailleurs, en raison d'un effectif en hausse, le bus de la pause méridienne sera réservé exclusivement aux enfants inscrits à la restauration scolaire.

***Nous vous invitons à anticiper ces démarches pour garantir une organisation optimale à la rentrée.***



### LE CARNAVAL DE LA CRÈCHE

Mardi 4 mars 2025, les enfants de la crèche d'Exincourt ont défilé déguisés en musique dans les rues de la commune, accompagnés de certains parents. Costumes colorés et ambiance festive étaient au rendez-vous.

Près de la mairie, une pause a permis aux enfants de danser et de faire des rondes sur des musiques pour petits avant de reprendre leur joyeuse parade. Ce moment a apporté beaucoup de joie aux petits participants comme aux adultes présents.

***Bravo aux enfants pour leurs beaux déguisements et leurs danses pleines de joie !***





Sylvie  
VALLAT  
Adjointe au  
CCAS, aux  
Logements

## SOLIDARITÉ, PERSONNES AGÉES ET LOGEMENT



### LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

Dans le cadre du programme Solidarité Séniors, des jeunes en Service Civique, engagés avec l'association Unis-Cité, proposent des visites de convivialité aux personnes âgées isolées. Une belle initiative pour créer du lien, partager des moments simples et lutter contre la solitude.

Ces visites sont gratuites et s'adressent à toutes les personnes âgées du territoire, qu'elles vivent seules ou qu'elles ressentent simplement le besoin d'un peu de compagnie.

Vous connaissez une personne dans votre entourage qui pourrait en bénéficier ? Ou vous êtes vous-même intéressé(e) ? Il suffit de prendre contact avec le coordinateur local d'Unis-Cité :

Romain AJOUX – Coordinateur Unis-Cité Montbéliard - 07 69 08 85 96 rajoux@uniscite.fr

### NOCES D'OR - FÉLICITATIONS À MONSIEUR ET MADAME SERIS

Le 8 mars 2025, Monsieur et Madame Michel et Michèle Seris, résidant rue du Canal, ont célébré leurs noces d'or, marquant 50 ans de mariage. La cérémonie a été célébrée par Mme Sylvie Vallat, adjointe aux affaires sociales.

Les époux ont renouvelé leurs vœux en présence de leurs proches, témoignant de l'amour et de la solidité de leur union. La municipalité leur a remis un bouquet de fleurs et un présent en cette occasion spéciale.



### 50 ANS DE L'AGE D'OR



C'est dans une ambiance festive que l'Age d'Or a célébré, le samedi 29 mars, son demi-siècle d'existence. L'événement a été marqué par la présence de l'Harmonie Municipale et du Petit Théâtre, dont les représentations ont été unanimement appréciées par les participants. Un grand merci à eux pour avoir contribué à rendre cette journée inoubliable.



L'association présidée par Gilliane Wlodarczyk s'efforce de maintenir l'esprit de solidarité, de convivialité et d'unité qui la caractérise. Elle a pour but de favoriser les rencontres entre les habitants d'Exincourt et des environs, en organisant diverses activités, tout en veillant à maintenir le lien social indispensable à l'âge de la retraite.

L'association a également profité de l'occasion pour remercier Madame le Maire, l'équipe municipale présente, ainsi que les présidents et présidentes des associations locales pour leur soutien et leur présence.

## UN NOUVEAU SERVICE DE SANTÉ À PROXIMITÉ

Le Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Montbéliard a ouvert ses portes pour répondre aux besoins de soins médicaux immédiats, sans passage par les urgences.

Ouvert tous les jours, y compris les week-ends, de 9h à 20h, ce centre accueille les patients avec ou sans rendez-vous. Il s'adresse aux personnes qui n'ont pas pu obtenir rapidement un rendez-vous chez leur médecin traitant, ou qui n'en ont pas.

**En semaine :** accès libre ou sur rendez-vous via la plateforme Doctolib

**Le week-end :** accès uniquement après appel au 116 117 (numéro de régulation médicale)

Le CSNP permet une prise en charge rapide de pathologies courantes comme les entorses, douleurs aiguës, coupures, brûlures légères, etc. Il constitue une alternative aux urgences hospitalières pour des cas ne relevant pas de l'urgence vitale.

L'équipe sur place est composée de médecins généralistes ou urgentistes, assistés d'infirmiers qualifiés. Le centre travaille en partenariat avec un laboratoire d'analyses médicales et un service de radiologie, ce qui permet d'effectuer certains examens directement sur place pour faciliter le diagnostic.

### Adresse :

Citevie – Bâtiment A; 58 rue Jacques Foillet, Montbéliard



## NOUVELLE OFFRE DE MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Dans le cadre de sa politique de solidarité et d'accès à la santé pour tous, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a signé une convention de partenariat avec la Mutuelle Familiale. Ce partenariat permet la mise en place d'une mutuelle intercommunale, accessible à tous les habitants de l'agglomération ou aux personnes travaillant sur l'une des 73 communes de PMA.

Cette complémentaire santé propose une couverture de qualité à des tarifs négociés. L'objectif : favoriser un meilleur accès aux soins pour l'ensemble des administrés, tout en respectant leur budget.

### Les principaux avantages de cette offre :

- Adhésion avec effet immédiat, sans délai de carence
- Aucun questionnaire médical à remplir
- Sans limite d'âge

### Des services complémentaires sans surcoût :

- Participation de 20 € par an à une activité sportive ou culturelle
- Téléconsultation médicale 24h/24 et 7j/7, avec possibilité de renouvellement d'ordonnance
- Parrainage : 30 € pour le premier filleul, puis 50 € pour les suivants (dans la limite de 5 par an)

Des permanences sont assurées par Madame Adeline CHAPUIS, référente de la Mutuelle Familiale, chaque mardi à la Mairie d'Audincourt, pendant les horaires d'ouverture.

### Attention : les rendez-vous sont obligatoires.

Pour prendre rendez-vous, veuillez remplir le formulaire sur le site : [paysdemontbeliard@mutuelle-familiale.fr](mailto:paysdemontbeliard@mutuelle-familiale.fr)

Ou contacter Mme CHAPUIS par mail à [PMA@mutuelle-familiale.fr](mailto:PMA@mutuelle-familiale.fr) ou par téléphone au 03 84 82 41 73.

# À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025

PAYS DE

MONTBÉLIARD

MUTUELLE SANTÉ

## Ensemble, prenons soin de votre santé

Une complémentaire santé  
de qualité, à tarifs préférentiels  
pour les habitants et actifs  
du Pays de Montbéliard.

 **Mutuelle Familiale**  
ma complémentaire de vie®



Plus d'infos ☎ 03 84 82 41 73

paysdemontbeliard@mutuelle-familiale.fr

 **pays de  
Montbéliard**  
AGGLOMÉRATION



Pascal  
BAU  
Adjoint  
Sports

## ASSOCIATIONS SPORTIVES



### PASCAL BAU ÉLU NOUVEL ADJOINT AU SPORT



**Lors du Conseil Municipal du 25 février 2025, Pascal Bau a été élu nouvel adjoint en charge du sport.** Déjà conseiller municipal, il succède à Sébastien Truchot, qui a récemment quitté ses fonctions.

Avec cette nomination, la municipalité assure la continuité de son engagement en faveur du sport à Exincourt. Pascal Bau aura pour mission d'accompagner et de soutenir les initiatives sportives et de contribuer au dynamisme des pratiques sportives sur la commune.

Le sport tient une place importante dans la vie locale, notamment grâce aux nombreuses associations et infrastructures mises à disposition des habitants. Cette nouvelle nomination marque donc une étape importante pour poursuivre les actions engagées et répondre aux attentes des Exincourtois.

**Le Conseil Municipal souhaite à Pascal Bau pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.**

### UN PRINTEMPS SPORTIF À EXINCOURT

*Le printemps, le renouveau de la nature, le retour à l'optimisme avec l'élaboration de nouveaux projets. Les associations d'Exincourt n'échappent pas à la règle et de nombreuses manifestations vont rythmer les prochaines semaines.*

Voici un petit tour d'horizon sur l'actualité sportive de la commune.

Tout d'abord, Exin'lutte, avec son président M. Nador, qui a organisé le 5 mai dernier, le challenge Jean BOUGÉ. Des jeunes venues de clubs régionaux ont pu s'affronter, Exincourt étant représenté par 25 lutteurs.



**Un grand bravo à nos jeunes lutteuses et lutteurs exincourtois.**

### AU PROGRAMME CES PROCHAINES SEMAINES

Du côté du **handball**, les joueurs du **BEEEX-VA** vont enchaîner le 15 juin avec le traditionnel tournoi pour les jeunes qui se déroule cette année à Exincourt. En espérant que le soleil soit au rendez-vous, car les rencontres se dérouleront principalement sur le stade.

**Un tournoi de foot** aura également lieu à Exincourt. Organisé par le club de football, le tournoi pour les U9 aura lieu le 1er mai.

De son côté, le **club de basket** accueillera quant à lui, la **coupe du Doubs** pour les U15, le 22 juin.

Cette année, Exincourt a été choisie pour accueillir le **tour de PMA** qui sera l'un des nombreux **critériums d'après Tour de France**. L'organisation est gérée par le CC Étupes avec l'appui de la ville d'Exincourt. En plus des différentes catégories de jeunes, les professionnels s'élanceront en fin de journée pour parfaire le spectacle. Cette fête du cyclisme s'annonce mémorable.

À Exincourt, il y en a pour tous les goûts, alors n'oublions pas le **gala de danse** du 28 juin qui avait déjà connu un franc succès l'année dernière.

En cette belle période de printemps, nous souhaitons un **joyeux anniversaire à notre club pédestre** ! L'association La Petite Reine, fête ses 45 ans.

Pour terminer ce petit tour d'horizon, notre **Fête du Sport en Musique se déroulera le 13 septembre**. D'année en année, cet événement ravit les participants, avec la participation des différentes associations Exincourtoises. Parmi elles, Formes et Loisirs, qui a également fêté ses 30 ans récemment.

Depuis 2025, la commune d'Exincourt accueille la compagnie de danse contemporaine Advaita L Cie, fondée par le chorégraphe Sarath Amarasingam. L'objectif : proposer à la fois une activité artistique professionnelle et des projets ouverts à toutes et tous, en lien avec les structures et les habitants de la commune.

Advaita L Cie développe un travail de création et de transmission autour du mouvement. La compagnie s'adresse à tous les corps et toutes les générations, avec des projets mêlant recherche artistique, sensibilisation culturelle, bien-être, lien social et éducation.

Installé à Montbéliard depuis 2018, Sarath Amarasingam est un artiste sri-lanko-français à la croisée des cultures. Son parcours est à l'image de sa danse : hybride, curieux et sensible. D'abord autodidacte, il puise dans les clips, la danse indienne et le hip-hop, avant de suivre une formation universitaire en danse et d'obtenir le Diplôme d'État en danse contemporaine. Il développe une approche personnelle et engagée de la création, qu'il nomme « chorégraphie documentaire » : à partir de son vécu, il crée des œuvres où se rencontrent l'intime et le politique, le réel et la poésie. Il cherche à transmettre cette démarche en créant des ponts entre les arts, les sciences, les émotions et les savoirs.



Depuis mars 2025, des ateliers de danse ouverts à toutes et tous sont organisés à l'espace culturel Louis Souvet. Aucune expérience n'est requise : chaque atelier est indépendant et conçu comme un moment pour soi, pour explorer le mouvement, apprendre à mieux habiter son corps... et partager une belle énergie collective !

### Bon à savoir !

#### Les prochaines dates :

10 mai · 24 mai · 7 juin · 28 juin

Atelier 1 : 9h30-12h30

Atelier 2 : 14h-17h

Lieu : Espace culturel Louis Souvet

#### Tarif :

- Gratuit pour les Exincourtois
- 20 € pour les non-résidents
- (adhésion annuelle obligatoire à partir de 10 €)



*« La danse, c'est une manière de se relier à son corps, de relâcher la pression, de se faire du bien, et de vivre ensemble un moment joyeux. Peu importe l'âge ou le niveau : il suffit d'être curieux. »*



# FÊTE DE LA MUSIQUE

## STADE D'EXINCOURT

SALLE BRODBECK EN CAS DE PLUIE

A PARTIR DE 18H00



# 21 JUIN

PETITE RESTAURATION / BUVETTE

AVEC LA PARTICIPATION DE:

FAYAA CULTURE

GROUPE BOLOFOLI

KARIM ELLEUCHI

HAROUN ANIMATION

Ville d'  
**Exincourt**





# LA BIBLIOTHÈQUE

## AUX COULEURS DU PRINTEMPS



### L'Exposition de Printemps

Jusqu'au 25 mai, la bibliothèque municipale accueille une exposition poétique et haute en couleurs sur le thème du Printemps. Une véritable invitation à célébrer le renouveau de la nature et à s'accorder une pause culturelle dans un cadre printanier.

Accessible les mardis et mercredis de 14h à 18h30, cette exposition a déjà séduit de nombreux visiteurs. Si vous ne l'avez pas encore vu, il est encore temps d'en profiter !

### La Soirée des Saveurs une réussite gourmande et musicale

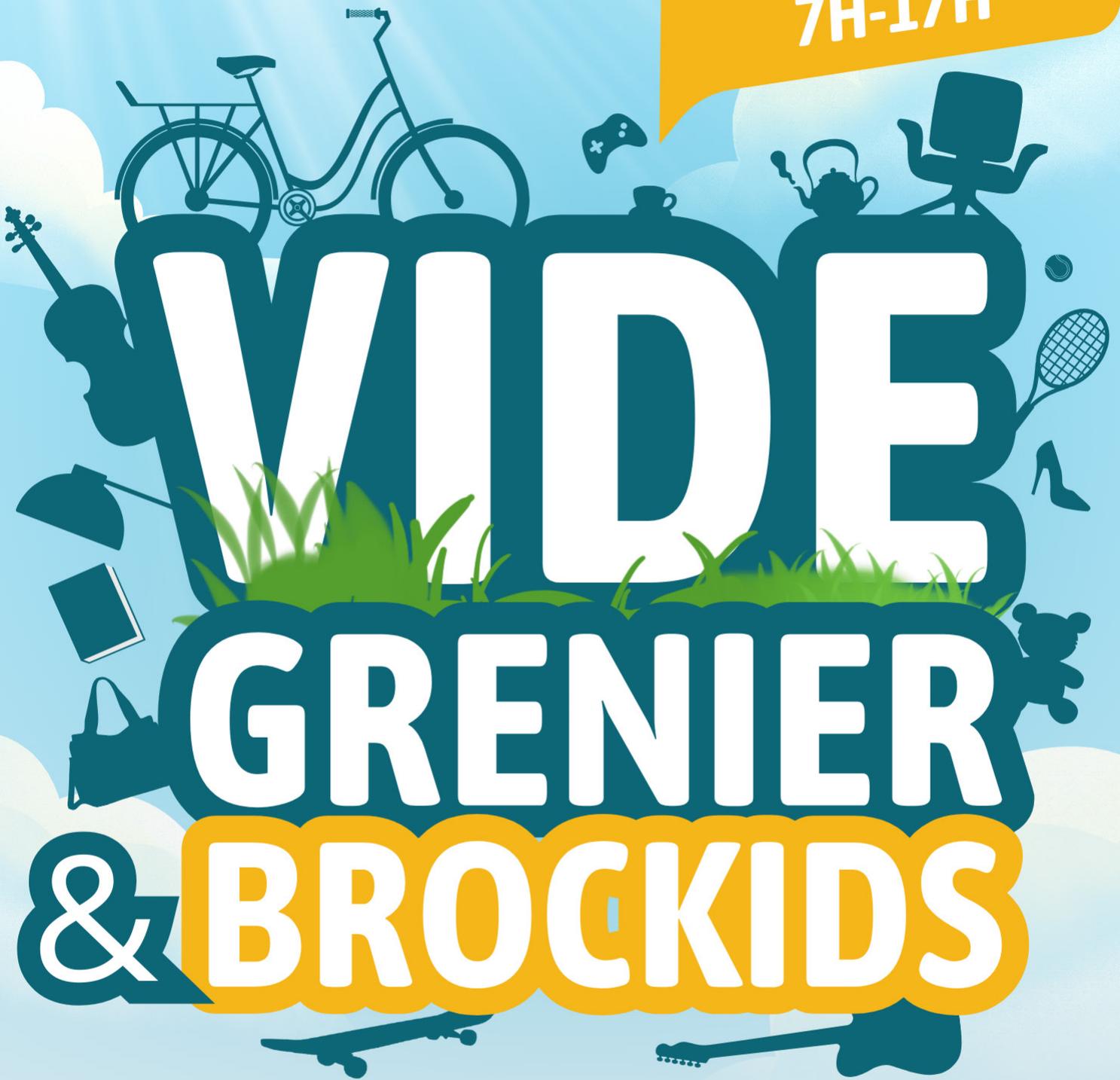
Le 8 avril, la bibliothèque a vibré au rythme de la Soirée des Saveurs. Une ambiance chaleureuse, des assiettes savoureuses, des sourires partagés... tous les ingrédients étaient réunis pour un moment de pur plaisir.

Un grand merci aux nombreux participants pour leur enthousiasme, ainsi qu'aux talentueuses musiciennes qui ont enchanté la soirée avec leur belle énergie. Un événement à la fois simple et authentique, fidèle à l'esprit d'Exincourt.



**EXINCOURT  
COMPLEXE SPORTIF**

**18 MAI**  
7H-17H



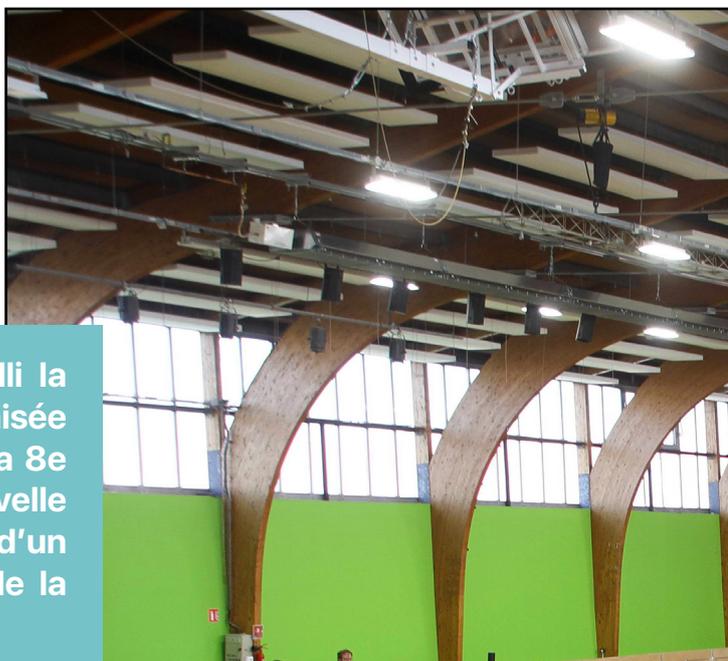
**06.98.70.37.28**

**COMITÉ DES FÊTES**



# LA FRITURE DE PRINTEMPS DU COMITÉ DES FÊTES

Le 2 mars dernier, la salle Augé a accueilli la très attendue Friture de Printemps, organisée par le Comité des fêtes d'Exincourt. Pour sa 8e édition, cet événement convivial a une nouvelle fois rassemblé un large public venu profiter d'un moment chaleureux, placé sous le signe de la gourmandise, de la fête et du partage.



Au menu : une délicieuse friture servie dans la bonne humeur, des éclats de rire à toutes les tables, et surtout une ambiance résolument festive du début à la fin !

La réussite de l'événement tient aussi à l'énergie communicative de DJ Clin d'œil, qui a su faire vibrer la salle et faire danser les participants. Grâce à sa sélection musicale entraînante et à son sens de l'animation, il a transformé la salle Augé en véritable piste de danse.

Un immense merci aux bénévoles du Comité des fêtes, qui ne ménagent jamais leurs efforts pour offrir à la commune des moments aussi fédérateurs. Leur engagement et leur bonne humeur ont été la clé de cette belle soirée.



# VILLAGÉNÉRATION : La première pierre posée à Exincourt



La pose de la première pierre du projet Villagénération a eu lieu récemment à Exincourt.

**Villagénération**  
Chez moi & bien entouré **MA MAISON**

Ce nouveau programme d'habitat, porté par Neolia, marque le début d'un chantier qui s'achèvera en 2026 avec la livraison de 20 maisons locatives destinées à des personnes de plus de 65 ans, autonomes.

Ce concept d'habitat novateur répond à un double objectif : favoriser le maintien à domicile tout en créant un cadre de vie sécurisant et convivial. Les logements seront totalement adaptés au vieillissement, avec des aménagements pensés pour le confort et la mobilité des résidents.

Implanté dans un environnement calme, proche des commerces et des professionnels de santé, le village bénéficiera également d'une maison commune, véritable lieu de vie partagé. Elle accueillera des activités, des temps d'échange et de convivialité, animés par un professionnel dédié à l'accompagnement des résidents.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de la Ville d'Exincourt, qui a vendu le terrain à Neolia dans des conditions avantageuses afin de permettre la concrétisation de cette initiative tournée vers l'avenir.

Villagénération s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de favoriser le bien-vieillir sur le territoire, dans un cadre adapté, accessible et humain.

## DE NOUVEAUX ABRIS VÉLOS POUR ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de promotion des mobilités actives, la commune d'Exincourt a récemment achevé l'installation de cinq abris vélos sur le territoire. Cette initiative vise à faciliter et sécuriser les déplacements à vélo, tout en renforçant l'attractivité de ce mode de transport respectueux de l'environnement.

### Cinq abris installés à des emplacements stratégiques

Les nouveaux abris sont répartis sur différents sites de la commune afin de répondre aux besoins des usagers :

- Place de la Mairie
- Espace Culturel Louis Souvet (ECLS)
- Terrains de tennis, vers le parc de la Peupleraie
- Plaine d'Aventure
- École Maternelle Victor Hugo



### Un projet local, soutenu par le programme Alvéole Plus



Ces infrastructures ont été rendues possibles grâce au soutien financier du programme Alvéole Plus, qui accompagne les collectivités dans la promotion du vélo en milieu urbain.

La conception et l'installation des abris ont été confiées à l'entreprise Création 1538, basée à Vieux-Charmont, plus abordable que les équipements standards.

### Un engagement concret pour la transition écologique

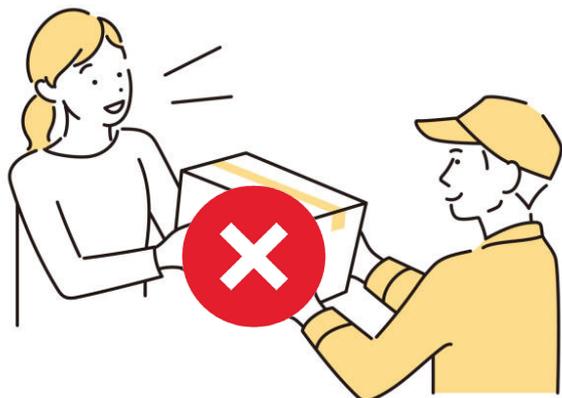
Avec cette nouvelle étape franchie, la commune d'Exincourt poursuit activement son engagement en faveur de la mobilité durable, de la réduction de l'empreinte carbone et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Ces équipements s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique, visant à faire d'Exincourt une commune toujours plus respectueuse de l'environnement et tournée vers l'avenir.

## RAPPEL DES SERVICES DE L'AGENCE POSTALE

Nous souhaitons vous informer d'une précision importante concernant les services de votre agence postale communale située dans les locaux de la mairie. **L'agence postale ne prend pas en charge l'instance de colis.** Cela signifie qu'il est impossible de faire livrer vos colis directement à cette agence. Nous vous invitons donc à choisir une autre adresse ou point de retrait pour vos livraisons.

**Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.**



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

📍 41 rue du Croissant

Horaires d'ouverture :

DU MARDI AU JEUDI	SAMEDI
• 8h30 - 11h45	• 9h - 11h
• 13h30 - 17h15	



## CITOYENNETÉ : ÊTES-VOUS À JOUR DANS VOS DÉMARCHES ?

Il est important de **vérifier votre situation électorale**. Que vous soyez nouvel habitant, que vous ayez déménagé au sein de la commune ou simplement changé d'adresse, une mise à jour de votre situation électorale peut être nécessaire.

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou directement en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Cet appel s'adresse aussi aux **jeunes dès 16 ans**, qui sont invités à effectuer leur **recensement citoyen**.

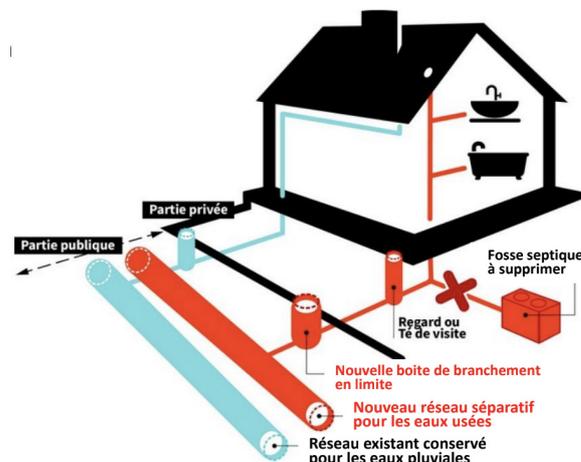
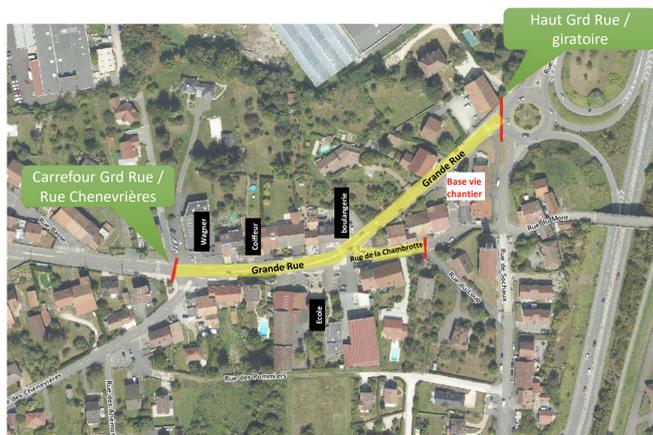
Cette étape est obligatoire dans les trois mois suivant le 16<sup>e</sup> anniversaire. Elle conditionne la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et est souvent nécessaire pour passer des concours ou obtenir certains documents administratifs.

Le recensement s'effectue lui aussi en mairie ou en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr), avec une pièce d'identité et le livret de famille.



## DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA GRANDE RUE

Depuis fin février, des travaux ont commencé dans la Grande Rue d'Exincourt. Ils dureront jusqu'à fin mai 2025. Ces travaux ont deux objectifs : moderniser les réseaux d'eau et d'assainissement, et rendre la rue plus agréable et plus sûre pour tous.



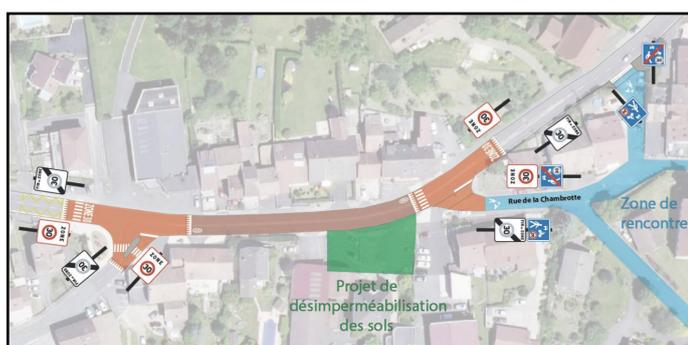
### Modernisation des canalisations par PMA

Les anciennes canalisations d'eau potable sont remplacées et les branchements aux maisons sont refaits. Un nouveau réseau est aussi mis en place pour séparer les eaux usées (cuisine, salle de bains...) des eaux de pluie.

Cela permettra un meilleur fonctionnement du réseau d'assainissement et une gestion plus écologique. Ces travaux sont réalisés par Pays de Montbéliard Agglomération.

### Une rue plus sécurisée et plus agréable

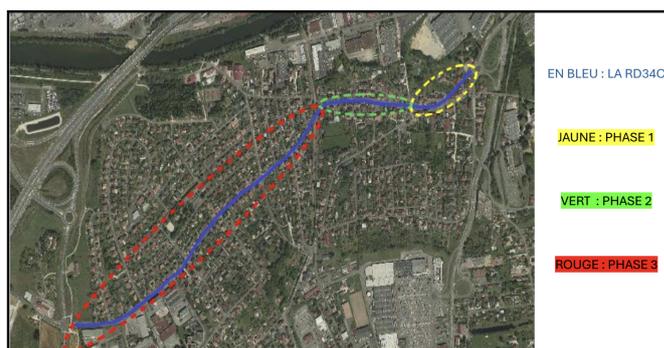
Dans le même temps, la commune entreprendra la création d'une voie partagée pour piétons et cyclistes. Deux plateaux surélevés seront installés devant l'école et au carrefour de la rue des Chenevrières, pour faire ralentir les voitures et sécuriser les traversées, très empruntées par les enfants de l'école du Centre.



### Un chantier en plusieurs phases

Les travaux sont réalisés en plusieurs étapes, avec une circulation maintenue grâce à des feux tricolores. Les horaires sont adaptés pour limiter les nuisances, tout est mis en œuvre pour vous informer à chaque étape.

Ils ont commencé en 2025 et se dérouleront en 3 phases. La première phase en 2025 et la seconde phase en 2026 concerneront la Grande rue. Enfin, en 2027, la troisième phase concernera la rue d'Égoutte.



# PUBLICITÉ

**Vous êtes une entreprise ou un commerçant implanté à Exincourt et vous souhaitez faire apparaître votre publicité dans un numéro de notre revue municipale ?**

Contactez la mairie, nous vous fournirons un formulaire à remplir et à signer pour publier votre contenu dans l'Ex'infos.

Plusieurs tarifs sont disponibles, pour plus d'informations, merci de contacter la mairie par téléphone au 03.81.90.78.40 ou par mail à [mairie@ville-exincourt.fr](mailto:mairie@ville-exincourt.fr).

Démarquez vous avec des prestations haut de gamme et optez pour la sérénité



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



DRONE PHOTO AÉRIENNE



PLAN 3D 2D



LARGE DIFFUSION DES ANNONCES



PHOTOS PROFESSIONNELLES



HOME STAGING VIRTUEL



Matterport VISITE VIRTUELLE PREMIUM

Votre conseiller local iad Florian Muller vous accompagne dans vos projets immobiliers sur Exincourt



4.9/5

13 avis garantis



Au 09/04/2025

Avis disponibles sur <https://www.immodvisor.com/pro/iad-france-florian-muller-montbeliard-25200-65272.html>

Avril 2025 - Site certifié AFNOR NF Service - NF Z74-501

**SCAN ME**



Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS I@d France immatriculés au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@d France.



## Incompétence ou mauvaise foi ?

### **Vous pensez que les conseils municipaux sont des lieux d'échanges vifs et intenses ? Il n'en est rien.**

De rares questions, aucune argumentation pour permettre le débat, et la quasi-totalité des délibérations votée à l'unanimité. Pourtant, l'opposition, depuis plusieurs mois se permet d'écrire sans vergogne des contre-vérités voire des propos fallacieux.

Nous pouvons légitimement nous questionner sur leurs connaissances quant aux compétences d'une municipalité ou vis-à-vis du budget communal. Ou alors serait-ce de la mauvaise foi ?

Il nous semble temps de rétablir quelques vérités.

### **Plusieurs exemples :**

Lorsque les élus d'opposition évoquent la RD437, ils savent pertinemment que c'est le Département, et non la commune, qui a pris à sa charge entièrement la rénovation de l'axe.

Lorsqu'ils évoquent les déchets verts, ne savent-ils pas que la compétence déchets relève de l'agglomération ?

Et que dire du budget ? Une fois, il nous est reproché de ne pas assez investir pour 6 mois plus tard se demander si cela est bien raisonnable de le faire. Est-ce comme cela qu'ils comptaient gouverner une commune ? Sans cap clairement défini et évoluant selon les humeurs ?

Encore plus inquiétant, lors de l'étude du dernier budget, ils annoncent un chiffre de plus de 9 millions de budget, sans comprendre qu'ils additionnent deux fois le même chiffre : celui du transfert de la capacité d'auto-financement vers l'investissement.

**A l'époque où les fake-news deviennent monnaie courante, il serait bon que les élus ne répondent pas aux sirènes du populisme.**

**La Majorité Municipale**

## Quelques points de réflexion

**Circulation dans la commune :** déni de danger ! Le code de la route fixe des règles simples et claires, mais à quoi bon des panneaux limitant la vitesse à 30 km/h, si les excès incontrôlés transforment nos rues en zones à risques ? Ces endroits accidentogènes nécessitent une surveillance accrue. Alors, où sont les contrôles pour protéger nos concitoyens ?

**Compte administratif 2024 :** Un taux de réalisation extrêmement faible ! 26 %, idem à 2021, ce compte administratif est préoccupant. Où sont les projets promis ?

**Port de l'écharpe tricolore :** entre abus et interprétations douteuses. La loi est précise : le maire et les adjoints ne portent l'écharpe tricolore qu'en adéquation avec leurs fonctions spécifiques. Pourtant, à Exincourt, la loi semble être remodelée selon les convenances locales. Les écarts flagrants dans l'application des règles sur le port de l'écharpe tricolore ne sont pas qu'un détail, ils traduisent une interprétation libre, voire arbitraire, du respect institutionnel. Pour ceux qui l'ignorent, les adjoints portent l'écharpe tricolore avec glands à franges d'argent dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'état civil (par exemple un mariage) et d'officier de police judiciaire, et seulement lorsqu'ils remplacent ou représentent le maire.

**Les élus 'Notre Expérience pour un nouvel élan'**

**Contact : [opposition.exincourt@gmail.com](mailto:opposition.exincourt@gmail.com)**

**Josiane SANSEIGNE, Louis BAUDREY, Nathalie NOIROT, Jean-Louis BERTOCCHI**

# ÉVÉNEMENTS À VENIR

## PROGRAMME

3 MAI

**LOTO DU FOOT** - ES Exincourt Taillecourt, salle Augé

8 MAI

**COMMÉMORATION 8 MAI** - Monument aux morts

18 MAI

**BROCANTE DE PRINTEMPS** - CDF, complexe sportif

24 MAI

**CONCERTS DE PRINTEMPS** - Harmonie Municipale, salle Augé

24 MAI

**OPÉRATION VILLE PROPRE** - Rendez-vous à la mairie

8 JUIN

**VISITE GUIDÉE DE LA COMMUNE** - Office de tourisme PMA

10 JUIN

**CONCERT DE QUARTIER** - Harmonie Municipale, Plaine d'aventure

15 JUIN

**TOURNOI DE HANDBALL** - BEEEX-VA, Complexe sportif

17 JUIN

**CONCERT DE QUARTIER** - Harmonie Municipale, école Victor Hugo

18 JUIN

**COMMÉMORATION DU 18 JUIN** - Monument aux morts

21 JUIN

**FÊTE DE LA MUSIQUE** - Complexe sportif

22 JUIN

**COUPE DU DOUBS DE BASKET** - Complexe sportif

24 JUIN

**CONCERT DE QUARTIER** - Harmonie Municipale, école du Centre

28 JUIN

**GALA DE FIN D'ANNÉE** - Exin'danse, salle Augé

SUIVEZ-NOUS



@ville\_exincourt



@Ville d'EXINCOURT



<https://www.ville-exincourt.fr>

Ville d'**Exincourt**